



LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ DE SPORT BOULES

ligue.sportboulesbfc@gmail.com



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Concours M3 - Saison 2026 – 2027

Rappel des règles de qualification

24 équipes participantes

→ 12 équipes participent au championnat QM3 - BFC Groupe A

→ 12 équipes participent au championnat QM3 - BFC Groupe B

Les concours dédiés QM3 offre 4 places qualificatives au Championnat de France quadrettes, déterminées de la façon suivante :

→ 2 places sont attribuées par un championnat.

→ 2 places sont attribuées par le biais d'un tournoi qualificatif.

-CHAMPIONNAT-

Groupe A - 3 journées /11 parties jouées, les équipes se rencontrant toutes une fois.

Groupe B - 3 journées /11 parties jouées, les équipes se rencontrant toutes une fois.

1ère journée (22/11/26) : 4 parties-2ème journée (13/12/26) : 3 parties-3ème journée (14/02/27) : 4 parties

Victoire : 2 points – Nul : 1 point - Défaite : 0 point

Groupe A : BESANCON-ST CLAUDE-CHENOVE

Groupe B : CHAMPAGNOLE-ST CLAUDE-POLIGNY

Classement des équipes

En cas d'égalité parfaite entre plusieurs équipes, leur classement final sera déterminé comme suit :

- Le plus grand nombre de parties gagnées et, en cas d'égalité, d'après l'ordre prioritaire ci-après :
 - Le plus grand nombre de points faits au total
 - Le plus petit nombre de points laissés faire au total
- Le résultat de la partie ayant éventuellement opposé les ex-æquo
 - La partie perdue avec le plus faible écart
 - La partie perdue avec le plus grand écart

Les vainqueurs des championnats QM3 - BFC Groupes A et B sont qualifiés au Championnat de France quadrettes qui aura lieu les 2,3 et 4 juillet 2027 à Villefranche (69).

- TOURNOI QUALIFICATIF -

Ce tournoi regroupe les 8 meilleures équipes non qualifiées du championnat (*du 2ème au 9ème*) de la LM3 – BFC 2026-2027 Groupes A et B- 14/03/27 CHENOVE

Phase de groupe

4 groupes nommés A, B, C et D composés de 4 équipes (les équipes classées 2ème et 3ème de leur championnat sont têtes de séries).

Chaque équipe de chaque groupe se rencontre une fois pour un total de 3 parties (Victoire : 2 points - Nul : 1 point - Défaite : 0).

Les 2 premières équipes de chaque groupe sont qualifiées pour la suite de la compétition.

A NOTER : Dès que le nombre d'équipes à égalité est notifié et si le classement ne peut être effectué, repartir à la condition "1" s'il ne reste que deux équipes ou à la condition "2".

1) Confrontation directe (possible que pour l'égalité à deux équipes)

2) Goal-average pondéré entre les équipes concernées (scores des confrontations des équipes à égalité)

3) Points faits pondérés entre les équipes concernées (points faits des confrontations des équipes à égalité)

4) Goal-average général

5) Points faits général

Si une égalité ou plusieurs égalités persistent après cette procédure, on fait appel à l'épreuve d'appui. Déroulement "épreuve d'appui", type RTI Traditionnel. Les équipes désignent un joueur pour pointer une boule vers un but placé au centre du rectangle de validité du lancer du but, une boule d'échauffement.

1) Tirage au sort du jeu utilisé

2) Tirage au sort de l'ordre de passage

3) La première équipe désignée pointe sa boule L'arbitre marque cette boule, mesure la distance la séparant du but et la retire du jeu. Dans tous les cas le but doit être obligatoirement remis à son emplacement premier avant la mesure. L'équipe suivante pointe à son tour une boule et l'arbitre procède aux mêmes opérations et ainsi de suite. A l'issue de ce passage, l'équipe ayant pointé le plus près du but est la mieux classée et ainsi de suite. En cas d'une nouvelle égalité, une autre série de boules est jouée entre les équipes non départagées. On procède ainsi jusqu'à obtenir le classement du groupe.

Tableau final

Les matchs des Quarts de Finale sont déterminés par une phase de croisement (ex: 1er Groupe. A rencontre 2ème Groupe. D...)

Les vainqueurs des Quarts de Finale (1 partie à élimination directe) sont qualifiés pour les Demi-Finales

Les vainqueurs des Demi-Finales (1 partie à élimination directe) sont qualifiés au Championnat de France quadrettes M3 les 2,3 et 4 juillet 2027 à Villefranche (69).

LISTE DES 12 ÉQUIPES : M3 - BFC Groupe A

N° ÉQUIPE	NOM DE L'ÉQUIPE	CLUB	Dpt
Équipe N° 1	<u>DUSSAUGE</u>	<u>AUXONNE</u>	21
Équipe N° 2	<u>VEYSSIERE</u>	<u>SEURRE</u>	21
Équipe N° 3	<u>LAGARDE</u>	<u>DOLE</u>	39
Équipe N° 4	<u>BOUVERET</u>	<u>ST CLAUDE</u>	39
Équipe N° 5	<u>JAMET</u>	<u>NEVERS</u>	58
Équipe N° 6	<u>DEBOT</u>	<u>ORGELET</u>	39
Équipe N° 7	<u>ABAD</u>	<u>VALDOIE</u>	90
Équipe N° 8	<u>MARAUD</u>	<u>BESANCON</u>	25
Équipe N° 9	<u>MARCEAUX</u>	<u>GRAY</u>	70
Équipe N° 10	<u>LINDA</u>	<u>POLIGNY</u>	39
Équipe N° 11	<u>BLANC</u>	<u>CHENOVE</u>	21
Équipe N° 12	<u>CAPELLE</u>	<u>COUSANCE</u>	39

LISTE DES 12 ÉQUIPES : M3 - BFC Groupe B

N° ÉQUIPE	NOM DE L'ÉQUIPE	CLUB	Dpt
Équipe N° 13	<u>REVEANE</u>	<u>NUITS ST GEORGES</u>	21
Équipe N° 14	<u>DESCHAMPS</u>	<u>AUXONNE</u>	21
Équipe N° 15	<u>ROBEZ</u>	<u>BELFORT</u>	90
Équipe N° 16	<u>TODESCHINI</u>	<u>LAVANCIA</u>	39
Équipe N° 17	<u>PARDO</u>	<u>VAUX LES ST CLAUDE</u>	39
Équipe N° 18	<u>PERRAD</u>	<u>MORBIER</u>	39
Équipe N° 19	<u>ETHEVENAUX</u>	<u>VILLERS LE LAC</u>	25
Équipe N° 20	<u>DIRAND</u>	<u>BAUME LES DAMES</u>	25
Équipe N° 21	<u>LONNI</u>	<u>VALDOIE</u>	90
Équipe N° 22	<u>DEMARAIS</u>	<u>ST CLAUDE</u>	39
Équipe N° 23	<u>FERNANDEZ</u>	<u>CHENOVE</u>	21
Équipe N° 24	<u>VOITOT</u>	<u>POLIGNY</u>	39